



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE IV

LOT NUMÉRO 1 229 851 - TERRITOIRE SUR LEQUEL DES PLANS DE CONSTRUCTION PEUVENT ÊTRE APPROUVÉS

No du règlement : R.A.2V.Q.-138 No du plan : RA2VQ138PC01
Préparé par : M.M. Échelle : 1:1 000

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



Directeur
Service de l'aménagement du territoire